

REDEVABILITÉ ENVERS LES POPULATIONS AFFECTÉES

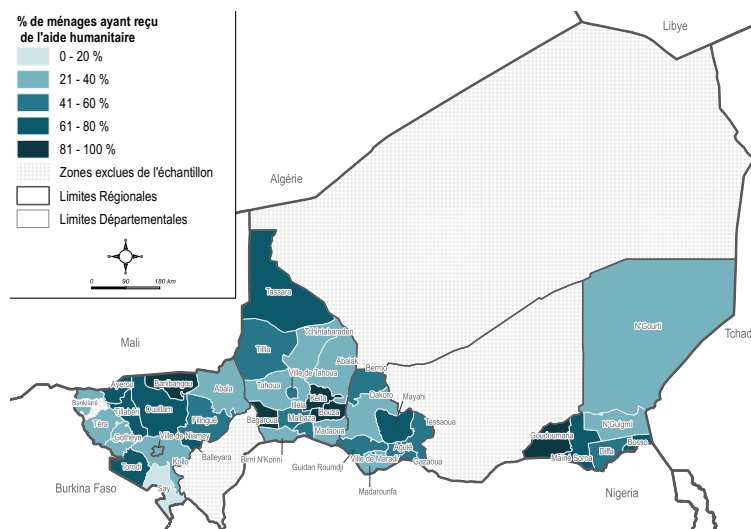
MSNA

DÉCEMBRE 2022
NIGER

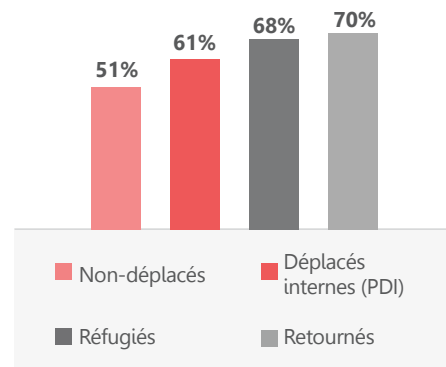
CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE. Depuis 2022 des efforts ont été entrepris pour permettre aux populations affectées d'être entendues afin que celles-ci puissent être incluses dans les décisions humanitaires qui impactent directement leur vie. Les données collectées au travers de l'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) entre le 20 juin et le 12 août 2022 ont permis de mettre un accent sur la redevabilité et l'engagement communautaire des humanitaires envers les populations affectées par les crises au Niger. Plus de 9 189 ménages ont été interrogés sur leurs besoins permettant d'obtenir des résultats statistiquement représentatifs pour les ménages non déplacés, déplacés internes (PDI), réfugiés et retournés et au niveau départemental indifféremment du statut de déplacement (méthodologie et Termes de Référence disponibles [ici](#)).

RÉCEPTION DE L'ASSISTANCE HUMANITAIRE

% de ménages ayant reçu une assistance humanitaire au cours des 12 mois précédant la collecte de données, par département :



% de ménages ayant reçu une assistance humanitaire au cours des 12 mois précédant la collecte de données, par groupe de population :



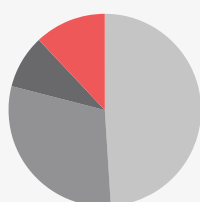
Au cours des 12 mois précédant la collecte, plus de la moitié des ménages avaient reçu une assistance humanitaire. Les ménages retournés, réfugiés et PDI sont ceux qui en ont le plus bénéficié (respectivement 70%, 68% et 61%), en comparaison de 51% des non-déplacés. La plupart des ménages avaient reçu de l'assistance au cours des 30 jours (49%) ou des 3 mois (30%) précédant la collecte. Au niveau régional, il existe des différences selon les différents groupes de populations. Dans la région de Tillabéri, les populations déplacées et retournées (PDI 85% / réfugiés 90% / retournés 84%) sont plus nombreuses que les non-déplacées (44%) à mentionner avoir reçu de l'assistance. En effet, une forte mobilisation des acteurs humanitaires a été constatée sur la rive droite du fleuve Niger (région de Tillabéri) suite à d'importants mouvements de populations dus à l'insécurité.¹ Dans la région de Tahoua, seulement 17% des ménages réfugiés enquêtés mentionnent avoir reçu de l'assistance alors que ceux-ci font face à des besoins sévères et des barrières d'accès importantes.

52%

des ménages ont
reçu une assistance
humanitaire au cours des
12 derniers mois

À quand remonte la dernière fois que votre ménage a reçu de l'aide humanitaire ?

[Parmi les ménages ayant reçu de l'assistance au cours des 12 mois précédant la collecte]



Au cours des 30 derniers jours	49%
Au cours des 3 derniers mois	30%
Au cours des 6 derniers mois	9%
Au cours des 12 derniers mois	12%

SATISFACTION VIS-À-VIS DE L'ASSISTANCE HUMANITAIRE

87%

[parmi les ménages ayant reçu une assistance au cours des 12 derniers mois]

des ménages étaient **satisfaits** de l'assistance reçue

Top 3 des raisons rapportées par les ménages pour expliquer leur **insatisfaction** vis-à-vis de l'assistance humanitaire reçue²:

[Parmi ceux qui ont reçu une assistance et qui n'en ont pas été satisfaits]

1. **La quantité d'aide reçue est insuffisante (76%)**
2. **L'assistance reçue ne permet pas de couvrir les besoins essentiels des ménages enquêtés (24%)**
3. **L'assistance reçue ne permet pas d'améliorer les conditions de vie (24%)**

En écho aux problèmes d'insatisfaction liés à l'adéquation de l'assistance reçue, seulement 8% des ménages disent avoir été consultés au cours des 30 derniers jours vis-à-vis du type d'assistance souhaitée. Parmi ceux ayant été consultés, 77% affirment que l'assistance reçue correspond partiellement ou entièrement à leurs préférences.

BESOINS PRIORITAIRES ET MODALITÉS D'ASSISTANCE

% de ménages par modalité d'assistance préférée pour recevoir de l'assistance dans le futur³ :

En nature - nourriture	85%
Argent liquide (cash)	61%
En nature - biens non-alimentaires	46%
Services	21%
Cash transfert (via compagnies de transfert)	11%
Vouchers/coupons	1%
Mobile-money	1%
Transfert bancaire	1%

Top 3 des besoins prioritaires rapportés par les ménages :

[% de ménages par besoins prioritaires les plus couramment rapportés]



Nourriture (81%)



Santé (65%)



Eau potable (27%)

De manière générale, les populations ont exprimé des besoins en nourriture, santé et eau potable. Toutefois, pour les populations déplacées et retournées, le deuxième besoin prioritaire le plus cité est en abri et biens non-alimentaires (ABNA) (63%). En quatrième position viennent les besoins en moyens de subsistance, intrants ou semences (24%). Concernant les modalités d'assistance souhaitée, celles-ci varient selon les groupes de populations et secteurs d'intervention. Pour l'assistance en sécurité alimentaire, les ménages privilégient autant la distribution d'argent pour acheter de la nourriture (54%) que la provision directe de nourriture (59%). Toutefois, pour les besoins en ABNA, les populations déplacées privilégient la provision directe de construction d'abris (54% des ménages PDI) tandis que les populations non-déplacées souhaitent davantage d'argent pour acheter du matériel (58% des ménages non-déplacés).

SATISFACTION VIS-A-VIS DES TRAVAILLEURS HUMANITAIRES

12%

des ménages étaient **insatisfaits** du comportement des travailleurs humanitaires dans leur zone

Top 3 des raisons rapportées expliquant l'**insatisfaction** des ménages vis-à-vis du comportement des travailleurs humanitaires dans la zone (en % de ménages) :

[Parmi ceux ayant rapporté ne pas être satisfaits du comportement des travailleurs humanitaires]

1. **Les travailleurs humanitaires ne parlent qu'aux chefs locaux (31%)**
2. **Des cas de malhonnêteté, fraude dans la distribution, rachat des biens distribués ont été observés (24%)**
3. **Les travailleurs humanitaires n'écourent que les dirigeants locaux (22%)**

Outre les cas de fraude et malhonnêteté, une partie des causes mentionnées sont liées à une communication exclusive entre les responsables communautaires et les travailleurs humanitaires. Si les chefs de quartier / chefs de villages restent des acteurs de confiance privilégiés pour recevoir de l'information sur l'assistance humanitaire (76% des ménages enquêtés), les populations affectées privilégient les moyens de communication directs ou publics tels que les réunions communautaires (64% des ménages), les appels téléphoniques (33%) ou la radio (20%). L'utilisation de mégaphones ou crieurs publics est également privilégiée par les ménages retournés et réfugiés (respectivement 29% et 31% des ménages)

NOTES

¹ OCHA, "Rapport de situation - Juin 2022". [Lien](#)

^{2,3} Les participant.e.s pouvaient sélectionner plusieurs choix de réponse, ce qui explique des pourcentages supérieurs à 100%.